

POSTULAT
du groupe PLR, par le député (suppl.) Fabien Girard, concernant les toits de l'Etat,
source d'énergie? (15.11.2011) 4.154

L'actualité internationale nous incite à trouver de nouvelles sources d'énergie. Le Valais, par ses ressources naturelles abondantes doit se profiler tant sur l'énergie hydraulique que l'énergie solaire.

De nombreux bâtiments sont propriété de l'Etat du Valais. Nous disposons donc de nombreux toits sur lesquels il serait possible d'installer des panneaux solaires photovoltaïques.

Nous sommes donc en mesure de nous poser plusieurs questions:

- Quelles sont les surfaces de toit disponibles pour des installations solaires photovoltaïques?
- Dans quelle mesure est-ce que cette production d'énergie pourrait suffire à la consommation de nos bâtiments?
- Dans quelle mesure pouvons-nous attribuer des concessions à des entreprises privées, et/ou les louer sous forme de redevance?

Le Conseil d'Etat doit être précurseur et exemplaire dans le développement des nouvelles sources d'énergie. Nous lui demandons d'étudier la possibilité d'exploiter ces nouvelles ressources, en étudiant le coût et la rentabilité de ce genre d'installation, ainsi que les différentes contraintes qui pourraient déboucher entre les propriétaires, les fournisseurs d'énergie et la population.

Sion, le 15 novembre 2011
(11h05)

Groupe PLR, par
Fabien Girard, député (suppl.)